

BUREAUX
 ROUBAIX - 28-31, Grande-Rue. Tél. 237.32, 237.33 et 237.34.
 TOURCOING - 22, rue Carnot. Tél. 37.
 LILLE - 3, rue Faidherbe. Tél. 539.51.
 PARIS - 28, boulevard Poissonnière. Tél. Provençaise 17.84.
 MOULON - 105, rue de la Station. Tél. 544.

ANCIENS DIRECTEURS :
 Jean Reboux
 Alfred Reboux
 Madame Alfred Reboux

Journal de Roubaix

Quotidien de Roubaix Tourcoing et de la Région

ASTHME
 Spécialités renommées
 Laboratoires scientifiques de la Pharmacie Trichon Roubaix
 Docteur VERHAEGHE
 Remède unique sans les inconvénients des autres

BILLET PARISIEN

Les raisons d'une mauvaise querelle

(D'UN RÉDACTEUR SPÉCIAL)

Paris, 10 janvier (Minuit).

La campagne déclenchée dans la presse allemande contre la France semble avoir été inspirée par un chef d'orchestre invisible. Nul n'ignore, d'ailleurs, que rien ne se dit et ne s'imprime publiquement dans l'Allemagne nazie qui n'ait reçu l'estampille du parti au pouvoir. Aussi bien le prétexte de cette campagne est assez vain; les arrangements d'état-major franco-anglais ont un but précis: parer à toutes les éventualités qui pourraient naître de l'application des sanctions à l'Italie. Ils n'ont rien qui soit de nature à menacer l'Allemagne. Vouloir les opposer aux accords de Locarno, comme s'ils étaient incompatibles avec eux, c'est véritablement chercher une mauvaise querelle.

Un aussi pauvre prétexte n'aurait pas fait le tour de la presse allemande si le « chef d'orchestre » n'avait lui-même donné le ton. Car, il ne s'agit pas d'un mouvement de l'opinion publique mobilisée par l'indignation. Rien de ce qui s'est passé entre la France et l'Angleterre n'est susceptible d'indigner qui que ce soit. Il s'agit bel et bien, au contraire, d'une manifestation des milieux dirigeants du Reich.

Pourquoi ceux-ci trahissent-ils ainsi leur mauvaise humeur? Parce que leur espoir de diviser la France et l'Angleterre risque d'être déçu, une fois de plus. Ils escomptent que le conflit italo-éthiopien, en désunissant les deux démocraties occidentales, amènera la faillite complète de la Société des Nations, lien géométrique où se rencontrent la politique française et la politique anglaise.

Cette faillite aurait pour consé-

quence de détacher les Îles Britanniques des intérêts et des risques continentaux; la politique de sécurité collective, qui reste l'idée maîtresse de la France soucieuse d'organiser et de garantir la paix, trouverait dès lors une Angleterre indifférente, voire hostile; la France passerait contrat avec tous ceux qui, en Europe, se sentent menacés par les préparatifs belliqueux du III^e Reich, mais l'Angleterre ne se rangerait pas de son côté et donnerait par son attitude un encouragement précieux aux desseins d'expansion de l'Allemagne nazie.

Tel est le plan de la diplomatie germanique que d'innombrables indices dévoilaient sous le jour le plus cru. C'est ainsi que l'on vit l'Allemagne prise d'un beau zèle en faveur des restrictions d'exportation à destination de l'Italie; il ne s'agissait que de complaire à la Grande-Bretagne.

Les masques tombent aujourd'hui. De l'empressement mis par l'Angleterre à relever le prestige de l'institution genevoise, nous ne devons retenir que son souci de revenir à une politique de sécurité qu'elle sembla longtemps négliger. Nous avons toujours proclamé que la Paix était indivisible, tandis que l'Angleterre semblait la croire divisible. Nous n'avons pas eu à aller au devant des idées des Anglais, puisque ce sont les idées anglaises qui sont venues vers nous. Comment, dès lors, l'accord des deux pays n'aurait-il pas apparu, une fois écartés les malentendus inévitables dans une période de crise et de tension.

C'est cet accord qui a exaspéré les milieux dirigeants de l'Allemagne. Mais il n'est établi qu'en vue de la paix et il ne peut gêner que les ennemis de la paix.

Le patinage artistique aux Jeux olympiques de 1936



A New-York, se sont déroulées des épreuves préliminaires en vue de la sélection des championnes susceptibles de figurer dans l'équipe olympique qui représentera les Etats-Unis aux Jeux de 1936. QUELQUES-UNES DES CONCURRENTES (de gauche à droite): ESTELLE WEIGEL, ARDELLE KLOSS, POLLY BLOGGETT, AUDREY PEPPER, KATHERINE DUBROW, LOUISE WEIGEL. (P.N.Y.T.)

Dès le 20 janvier, le Comité des Dix-Huit serait appelé à se prononcer sur le renforcement des sanctions contre l'Italie

Londres, 10 janvier. — On considère, dans les milieux officiels anglais, que dès la réunion du Comité des Treize, le 20 janvier, M. de Vasconcelos convoquera le Comité des Dix-Huit, dont il est le président, pour que cet organisme se prononce sur la question d'un renforcement des sanctions et en particulier sur la question du pétrole.

Cette procédure aurait une très grosse conséquence. En convoquant le Comité des Dix-Huit, le président permet, en effet, à la délégation anglaise et à plusieurs autres de prendre position à l'égard de ce problème sans que l'initiative en revienne à une nation quelconque.

L'Italie songerait à rouvrir des négociations

Rome, 10 janvier. — Si l'on en croit des renseignements puisés à bonne source, mais qu'il convient pourtant de

n'accueillir que sous les plus expresses réserves, la question aurait été posée, dans les milieux diplomatiques compétents, de savoir si la note du Négus à Genève, demandant qu'il soit procédé à une enquête sur la conduite de la guerre, n'est pas susceptible de développement.

On sait que les milieux officiels italiens ont déclaré, à quelle nuance ils n'ont pas échappé, et l'on se demande s'il ne serait pas possible, dans ces conditions, d'utiliser la note du Négus, de manière qu'elle serve de base à l'ouverture d'une procédure pacifique en vue d'une solution rapide du conflit actuel.

Il s'agirait de nommer une commission d'enquête aux pouvoirs très élargis et de la saisir d'une étude de la situation intérieure en Ethiopie, en tenant compte des données contenues dans le memorandum italien à la Société des Nations du 4 septembre dernier.

(Lire la suite page 2.)

LA TEMPÊTE QUI TUE

Seize morts en Angleterre Quatre en Allemagne Et des centaines de blessés

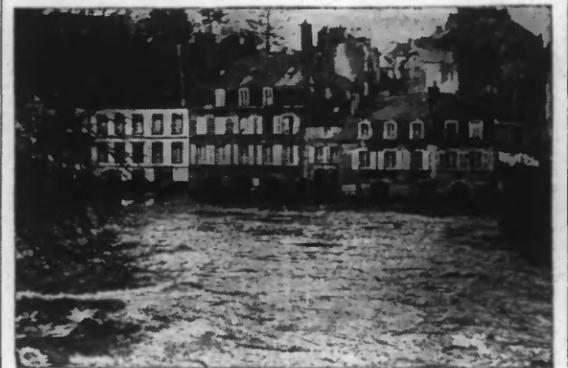
M. Pierre Laval reçoit les délégués de la municipalité de Nantes

Près d'Arras, des poteaux télégraphiques sont abattus par le vent et obstruent la voie ferrée

Paris, 10 janvier. — M. Pierre Laval, président du Conseil, recevant vendredi matin, les délégués de la municipalité de Nantes, venus l'entretenir des dégâts causés dans la grande ville de l'Ouest par les inondations, a annoncé que le Gouvernement se proposait de déposer sur les bureaux des Chambres un projet de loi d'ensemble en faveur de toutes les

Le vent qui soufflait vendredi matin, atteignit une violence telle, dans la région d'Arras, que plusieurs poteaux télégraphiques furent renversés vers 12 h. et tombèrent sur les voies ferrées, à Bollaix notamment, interrompant la circulation des trains.

Une équipe d'ouvriers s'affaira à dé-



A QUIMPERLE, LE QUAI BRIZEUX EST COMPLÈTEMENT INONDÉ PAR LES EAUX DE L'ISOLE ET DE L'ELLÉ (Ph. Rol.)



UNE RUE D'INGRANDES (MAINE-ET-LOIRE) SOUS LES EAUX. Les régions de la France éprouvées par les inondations.

La décrue de la Saône

Mâcon, 10 janvier. — Lentement, malgré quelques averses et un temps parfois menaçant, le niveau de la Saône baisse à Mâcon. La rivière cote maintenant 5 m. 75 au lieu du maximum de 6 m. 05.

Les passerelles installées dans les rues ont été enlevées, et on prévoit une baisse qui ne doit aller qu'en s'accroissant.

De nombreux glissements de terrain dans l'Ain

Bourg, 10 janvier. — De nombreux glissements de terrain provoqués par les pluies récentes, se sont produits en divers points du département, notamment à Belgrade, dans la vallée de la Valsérine.

Dans la région de Coupy, la route s'est affaissée près du Viaduc. La chaussée a glissé dans un ravin à Lanerans.

Enfin, sur la route de Champromier à Cliron, une masse de 300 mètres cubes de terre et de pierres a complètement obstrué la route, interrompant les communications.

Les trains 303 et 307, venant de Paris subirent de ce fait un retard de une heure trente et de une heure, tandis que d'autres perturbations naissaient dans le service ferroviaire.

Seize personnes ont été tuées par suite de la tempête en Angleterre

Londres, 10 janvier. — Ce n'est que vendredi après-midi que l'on a connu le bilan des victimes de la violente tempête qui a balayé l'Angleterre.

Le nombre de tués est actuellement de seize. Des centaines de personnes ont été blessées, tant en mer qu'à l'intérieur du pays.

Trois membres de la même famille: le père, la mère et la fille, ont été tués par la chute d'un arbre sur une route du Lancashire.

Le chef de gare de la petite ville de Liphoad, dans le Hants, a été trouvé mort sur la route, au plus fort de la tempête.

Un frère d'une école catholique de Kilbarny a été tué par la chute d'un arbre.

(Lire la suite page 2.)

LA FACULTÉ DE DROIT DE PARIS SERAIT DE NOUVEAU OUVERTE LA SEMAINE PROCHAINE

Paris, 10 janvier. — La fermeture de la Faculté de droit, qui a été décidée à la suite des incidents que l'on sait, a donné lieu vendredi matin, aux habituelles mesures d'ordre au Quartier Latin.

De bonne heure, d'importantes forces de police ont été massées aux abords de la Faculté et aux principaux carrefours. Il est à prévoir que la nouvelle interruption du cours du professeur Jéhu provoquera une certaine agitation au sein de l'Union fédérale des étudiants, qui groupe des étudiants socialistes et communistes.

Ces derniers jugent inadmissible que leurs camarades appartenant à l'Action française, empêchent un professeur de faire son cours, sous prétexte que ce professeur fut le porte-parole de l'Ethiopie auprès de la Société des Nations.

De son côté, l'Association corporative des étudiants en droit, se plaçant sur le terrain corporatif, estime que la manifestation a eu pour principal objet de protester contre le programme des cours. Ajoutons que la fermeture de la Faculté de droit a produit une grosse émotion dans les autres facultés. Certains envisagent même une grève générale de protestation.

Aucun incident ne s'est produit durant la journée de vendredi. Partisans et adversaires de M. G. Jéhu, ont exposé leurs points de vue, en déplorant surtout les uns que les autres, la fermeture de la Faculté.

Bien qu'aucune décision ne soit encore prise officiellement, on espère que cette mesure sera rapportée lundi prochain.

M. André Tardieu refuse la présidence du groupe du Centre républicain

Menton, 10 janvier. — M. André Tardieu, député de Belfort, vient d'adresser à M. Achille Fould, vice-président du Centre républicain de la Chambre, une lettre en réponse à l'offre qu'il lui avait transmise de reprendre la présidence de ce groupe.

« Si sensible que j'y sois, écrit-il, je préfère maintenir ma décision. Des luttes sévères se préparent. Je suis plus que jamais convaincu que notre système politique ne peut plus fonctionner tel qu'il est. Je veux, pour ces batailles et pour la défense des idées qu'affirmera mon prochain livre, mon indépendance complète. »

Les incidents de Limoges

MM. Valière, député socialiste et Gaillard, adjoint au maire, sont inculpés

Limoges, 10 janvier. — MM. Valière, député socialiste, et Gaillard, adjoint au maire socialiste de Limoges, ont été inculpés, après interrogatoire par le juge d'instruction, d'infraction au décret du 23 octobre réglementant les manifestations et cortèges sur la voie publique; en raison de la part prise par eux à la contre-manifestation qui se rendit le 18 novembre dernier, à l'école de dressage, où se tenait le rassemblement des Croix de feu.

M. Betoulle, sénateur-maire, étant malade, n'a pu se rendre à la convocation du Juge. Il sera vraisemblablement l'objet d'une pareille inculpation lorsqu'il aura été entendu.

Le cardinal Verdier à l'hôpital Beaujon



APRÈS AVOIR BÉNÎ LA CHAPELLE DE L'HÔPITAL BEAUJON, A CLICHY, LE CARDINAL VERDIER A VISITÉ LA MATERNITÉ

Le mystère de la Belle-Epine

LE CORPS DU PETIT SERGE LEVY A-T-IL ÉTÉ JETÉ DANS UN PUIT?



JULES LÉVY AVEC SES FILS, HENRI DIT « BOUT-DE-ZINC » (au milieu) ET MAURICE, DIT « CARABINE » (à gauche) (Interpress-Photo.)

Paris, 10 janvier. — Après neuf jours de recherches et de vérifications, les enquêteurs de la police judiciaire, comme ceux de la gendarmerie, se trouvent désormais devant deux mystères à élucider: celui du petit assassiné, dont le cadavre a été trouvé à la Belle-Epine, et celui de la disparition du jeune nommé Serge

Lévy. A vrai dire, on ne déclare pas encore que les deux affaires sont distinctes, mais on tend à considérer comme invraisemblable l'hypothèse suivant laquelle le mort de la Belle-Epine serait le jeune Serge Lévy.

(Lire la suite page 3.)

La Reine des Poupées à Londres



LA MARQUISE DE CAMBRIDGE REMET À LA PETITE ZELDA SPENCER LEWIS, ÉLUE REINE DES POUPEES, UN CADEAU OFFERT PAR LA REINE D'ANGLETERRE, UNE JOLIE POUPEE PRESQUE AUSSI GRANDE QUE L'HEUREUSE GAGNANTE (Mond. Photo-Press.)

Une escroquerie de 4 millions en Belgique

DEUX ARRESTATIONS A BRUXELLES ET DEUX AUTRES A PARIS

L'agent de change Gaston De Geest, né à Gand en 1878, et dont les bureaux se trouvent avenue de l'Astronomie, à Bruxelles, avait lancé, dans cette ville, en décembre 1934, une édition belge des « Causeries de quinzaine », éditée à Paris.

Cette feuille prônait certaines valeurs et engageait ses clients à faire des spéculations, soit au comptant, soit à terme. Elle organisait bientôt une officine où favorisait ceux qui étaient désireux de spéculer sur certains titres. Les opérations pouvaient se faire aux conditions suivantes: les clients qui commandaient les titres payaient 25 % en espèces ou 40 % en titres, comptés d'après leur valeur en Bourse au jour de la vente.

Fin 1935, des plaintes arrivèrent au Parquet qui ouvrit une enquête. On apprit que De Geest travaillait par l'inter-

médiaire de deux banquiers parisiens Blumenfeld et Chocheux.

Interrogé sur ce qu'il faisait avec les fonds ou les titres déposés par ses clients, De Geest déclara que les uns et les autres étaient expédiés à Paris. Une enquête menée dans cette ville établit qu'aucune comptabilité n'existait de tous ces envois. On ne découvrit aucune trace ni des fonds ni des titres.

Les « Causeries de quinzaine » mentionnent une autre affaire. Deux syndicats de détenteurs de titres furent ainsi formés. Le premier avait pour objet de grouper les détenteurs des titres des Charbonnages de Sosnowitz, en Pologne. Une publicité très active fut organisée; on conseilla aux porteurs de titres de s'adresser à De Geest et de souscrire des parts de syndicat ou des certificats de part, la part étant de 100.000 francs.

(Lire la suite page 2.)



UNE VUE AÉRIENNE DE LA VALLÉE DU RHÔNE INONDÉE, PRÈS D'AYGNON (Ph. J. J. J.)